



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

CC/pk

Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 28 février 2012

ORDRE DU JOUR :

- 6318 Projet de loi portant modification de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés
- Rapporteur : Monsieur Gilles Roth
 - Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : M. Camille Gira en remplacement de M. François Bausch, M. Norbert Hauptert, M. Lucien Lux, Mme Anne Brasseur en remplacement de M. Claude Meisch, M. Roger Negri, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Michel Wolter

Mme Carole Closener, de l'administration parlementaire

Excusés : M. François Bausch, M. Fernand Boden, M. Alex Bodry, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Claude Meisch

*

Présidence : M. Michel Wolter, Président de la Commission

*

6318 Projet de loi portant modification de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés

Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat

Afin de rencontrer les objections formulées par le Conseil d'Etat dans son avis du 6 décembre 2011, la Commission a adopté, au cours de sa réunion du 10 janvier 2012, deux amendements.

Dans son avis complémentaire du 31 janvier 2012 (pour les détails duquel il est prié de se référer au document parlementaire afférent), le Conseil d'Etat a approuvé les amendements.

Présentation et adoption d'un projet de rapport

Le rapporteur du projet de loi, Monsieur Gilles Roth, présente les grandes lignes du projet de rapport, pour les détails duquel il est prié de se référer au document envoyé par courrier électronique le 24 février 2012.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

Les membres de la Commission proposent à la Conférence des Présidents de retenir le modèle de base pour les discussions en séance publique.

Luxembourg, le 28 février 2012

La secrétaire,
Carole Closener

Le Président,
Michel Wolter